

NOTAIRES

GUERIN • PEROZ • DORANGE • COEURET

Affichage des Honoraires

DROIT DES SOCIETES – ENTREPRISES – FONDS DE COMMERCE

Bail commercial ou Professionnel

Montant d'un loyer mensuel, avec un minimum de 900 € HT, soit 1 152 € TTC

Frais d'enregistrement, débours et annonces légales, en sus.....mémoire

Cession de fonds de commerce :

3 % HT du prix de vente, avec un minimum de 2 400 € HT

Frais d'enregistrement, débours au Greffe et annonces légales, en sus.....mémoire

Cession de parts sociales / actions :

3 % HT du prix de cession, avec un minimum de 800 € HT

Formalités postérieures de mise à jour de statut en sus, minimum de 400 € HT

Frais d'enregistrement, débours au Greffe et annonces légales, en sus.....mémoire

Statuts / Immatriculation de Société Civile Immobilière (sans apport immobilier)

Frais de rédaction.....980,00 € HT

Frais d'enregistrement, débours au Greffe et annonces légales, en sus.....mémoire

Société Civile Immobilière / Mise à jour

Forfait.....400,00 € HT

Frais d'enregistrement, débours au Greffe et annonces légales, en sus.....mémoire

Autres Sociétés

Sur devis

Pacte Dutreil (constitution et suivi)

Sur devis

L'ensemble des honoraires ci-dessus indiqués peuvent varier en fonction de la spécificité du dossier.

DROIT DE LA FAMILLE

Convention de Quasi-Usufruit

0,3% des sommes objet de la convention, avec un minimum de 700 € TTC

Frais d'enregistrement en sus

Testament olographe

Assistance à la rédaction, laquelle peut varier suivant la complexité, les besoins du testateur, le nombre de rendez-vous,

Minimum130,00 € TTC

Procurations sous seings privés

Frais de rédaction.....30,00 € TTC

Etude de patrimoine

Sur devis

DROIT IMMOBILIER

Promesse de vente

Frais de rédaction.....	250,00 €
Droit d'enregistrement d'acte en sus	125,00 €
Total.....	375,00 € TTC

Procuration sous seings privés

Frais de rédaction.....	30,00 € TTC
-------------------------	-------------

REGIE IMMOBILIERE

Honoraires de gestion locative :

6,00 % HT du loyer mensuel encaissé pour un règlement trimestriel

6,50 % HT du loyer mensuel encaissé pour un règlement mensuel

TRANSACTION IMMOBILIERE

Honoraires de transaction :

Prix de vente < 300 000 € :

Mandat exclusif.....4,5% TTC du prix de vente
Avec un minimum forfaitaire de 5 000 € TTC

Mandat simple

.....	5 % TTC du prix de vente
-------	--------------------------

Avec un minimum forfaitaire de 5 000 € TTC

Prix de vente > 300 000 € :

Mandat exclusif.....4 % TTC du prix de vente

Mandat simple

.....	4,5 % TTC du prix de vente
-------	----------------------------

ESTIMATION IMMOBILIERE et DEPLACEMENT

Honoraires de déplacement :

Frais de déplacement.....0,20 € / km

Honoraires d'estimation :

Frais d'estimation.....120,00 TTC